

École Hélène BOUCHER

8 chemin des carrières
31770 COLOMIERS

Conseil d'école extraordinaire du 29 mai 2026

Début de séance à 17h30

	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>
Parents d'élèves API	M. MOREAU Pierre Mme FONTANILLES Fanny Mme GARRIGUES Elodie, Mme TULLIEZ VESQA Silvia Mme DUMONT Cindy Mme AYITE Laetitia Mme WALRAWENS Aurelia	Mme LABBE Céline M. KRUMB Jean-Pierre Mme SBARGOUD Marie-Eve Mme VERNHES Laetitia Mme PANTUSSI Elyssa M. FAGGIAN Cédric
Personnel Éducation Nationale	Mme FAGES Isabelle, directrice Mme SCHOLZ Elke Mme ROUSSELLE Julie Mme MASSARELLI Véronique Mme TOURANGE Julie Mme RABION Sandrine Mme JAVERZAC Maïté Mme ARMAING Agnès Mme BARRET Valérie Mme ALQUIER-BOUFFARD Sévrine (secrétaire de séance) Mme PAYAN Karine Mme FONTAN Fabienne Mme BOUILLON Ilona Mme ARMAING Agnès	M. SACHER, IEN HG17 Colomiers Mme RICHOU Pauline Mme SEGUY Marion Mme ALINE Maëva Mme DUPUY Laure
Mairie		Mme BOUDIBI, élue à la mairie de Colomiers Mme DANNEELS Anaïs, directrice ALAE maternelle Mme FAUPIN Justine, directrice ALA élémentaire

1. Introduction

Ordre du jour : L'avenir de l'école primaire Hélène Boucher

- Baisses d'effectifs
- Contexte actuel
- Échanges avec les partenaires
- Rentrée 2026
- Perspectives pour 2027
- Suites à donner

Le conseil d'école réuni ce jour a pour objet de faire un constat de la situation de l'école Hélène BOUCHER suite :

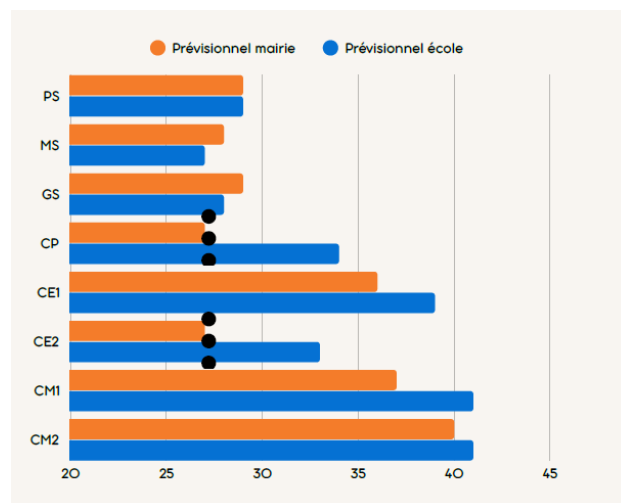
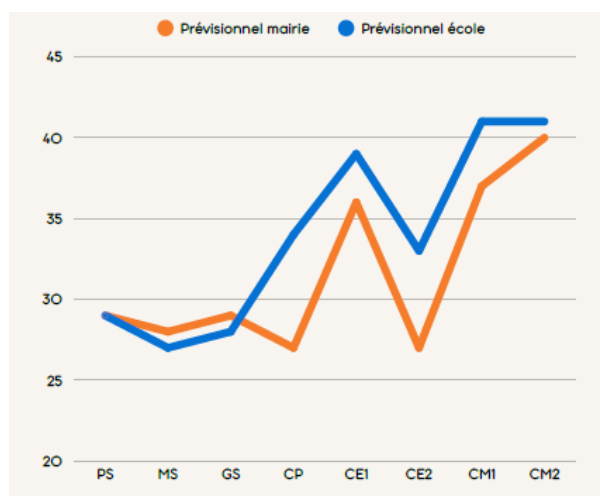
- aux baisses d'effectifs,
- aux mesures de cartes scolaires,
- aux échanges entre les différents partenaires de l'école.

Les perspectives du groupe scolaire Hélène BOUCHER s'appuient sur le courrier de Mme La Maire de Colomiers adressé aux représentants des parents d'élèves en avril 2026.

2. Baisses d'effectifs

• Constat des effectifs

En janvier 2026, les effectifs donnés par la mairie montrent une baisse importante des élèves par rapport aux effectifs actuels avec notamment une baisse en CP et en CE2.



3. Contexte Actuel

• Données de l'école

A la rentrée 2026, l'école maternelle et l'école élémentaire ont fusionné et regroupent 12 classes et une classe UPE2A.

L'école compte 285 élèves, 14 enseignantes, 7 AESH, 1 APSH et 5 ATSEM.

L'équipe pédagogique actuelle est stable et dynamique. L'appréciation générale du rapport d'évaluation d'école met en avant de nombreux atouts de l'école primaire Hélène BOUCHER. « *L'école primaire Hélène Boucher est une belle école, portée par une équipe professionnelle de grande qualité. Sa dynamique collaborative, sa capacité d'analyse et son ancrage territorial font d'elle un lieu d'apprentissage stimulant pour les élèves. Les défis auxquels elle fait face sont ceux d'une école urbaine de grande taille, en mutation, qui doit concilier l'hétérogénéité de son public avec des moyens contraints. L'accompagnement doit viser à sécuriser l'équipe, à consolider ses outils et à résoudre les points de rupture (notamment avec le collège) pour que son potentiel remarquable puisse pleinement s'épanouir.* »

• Données communiquées par la mairie

Dans le courrier reçu par l'API suite à l'audience accordée par madame La Maire aux représentants des parents d'élèves, la mairie met en évidence plusieurs points en lien avec la baisse d'effectifs sur l'école :

- une baisse démographique sur la ville de Colomiers,
- des déséquilibres entre les écoles de Colomiers,
- l'absence de nouvelles constructions ou de programmes de logements dans le secteur,
- la localisation excentrée du groupe scolaire qui justifierait le transfert de l'UPE2A « *vers un groupe scolaire central mieux adapté du point de vue géographique et pédagogique* ».

Par ailleurs, l'état du site Hélène BOUCHER amène la mairie à s'interroger sur la qualité et la pérennité des conditions d'accueil.

4. Échanges avec les Partenaires

Depuis le mois de janvier, suite aux baisses d'effectifs, aux annonces de fermetures de classes et du transfert de l'UPE2A, de nombreuses actions ont été conduites par l'équipe pédagogique mais aussi les représentants des parents d'élèves.

Janvier 2026 : Baisse d'effectifs enregistrée par la mairie et communiquée à l'Éducation Nationale.

16/02/2026 : Conseil d'école (premier constat des baisses d'effectifs).

30/03/2026 : Entretien IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale) - équipe enseignante.

01/04/2026 : Audience mairie - API (Association de Parents d'Élèves Indépendants).

16/04/2026 : Audience École/API - DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale)

17/04/2026 : Carte scolaire décidée par le DASEN (2 fermetures et transfert de l'UPE2A)

04/05/2026 : Demande d'audience mairie - équipe enseignante (refusée).

29/05/2026 : Conseil d'école exceptionnel (synthèse et perspectives).

L'équipe enseignante et l'association des parents d'élèves remercient tous les partenaires pour les échanges de qualité qui ont pu être réalisés.

L'équipe pédagogique regrette que la rencontre avec Mme La Maire n'ait pas pu avoir lieu. Les parents d'élèves soulignent à ce sujet, le manque de transparence de la mairie envers l'équipe enseignante.

5. Décisions pour la Rentrée 2026

Les mesures de carte scolaire annoncées le 17 avril par le DASEN, sont les suivantes :

- Le transfert de l'UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) vers l'école élémentaire Jules Ferry de Colomiers.
- La fermeture d'1 classe en maternelle (poste de Mme SEGUY).
- La fermeture d'1 classe en élémentaire (poste de Mme TOURANGE).

A ces mesures, se rajoutent :

- La réorientation des familles de la "zone flex" (zones scolaires flexibles) vers d'autres écoles.
- La fusion des deux directions ALAE, Mme DANEELS sera directrice maternelle et élémentaire et M. PEREZ Eric, directeur adjoint.

Concernant les zones dites « flex », les parents élus informent le conseil d'école que les secteurs scolaires donnés par la mairie ne correspondent pas à la réalité du terrain. Certaines familles n'étant pas en zone « flex » doivent également changer d'école. Ces contradictions ont déjà été remontées à la mairie.

La directrice de l'école n'a pas d'informations concernant les familles qui doivent changer d'école. Seuls les parents sont informés via le portail famille de la mairie.

Certaines familles, qui ont fait une demande à la mairie dès l'annonce d'un changement d'école sur le portail famille, ont pu rester sur l'école à la rentrée prochaine.

D'autres familles ont fait des demandes de dérogation pour rester sur l'école primaire Hélène BOUCHER à la rentrée prochaine.

La commission de dérogation doit se réunir le 2 juin à la mairie, en présence de l'association des parents d'élèves et des directrices d'école de Colomiers.

6. Perspectives pour 2027

Les perspectives annoncées par Mme La Maire dans le courrier du mois d'avril reçu par les représentants des parents d'élèves, sont les suivantes :

- « *Rechercher un équilibre durable des effectifs entre les écoles de Colomiers.*
- *Accompagner, si nécessaire la réorientation progressive des élèves vers des établissements mieux dimensionnés et rénovés.*
- *Étudier, à l'horizon 2027, l'évolution du site d'Hélène Boucher qui pourrait, selon les constats démographiques, voir son activité scolaire s'interrompre.*
- *Une réflexion à engager sur la requalification du site afin qu'il devienne, à terme un équipement ressource au service de la communauté éducative et de la vie locale. Cette requalification se fera en maintenant la vocation scolaire du lieu. »*

7. Suites à donner

- L'équipe enseignante souhaite participer à la concertation proposée par la mairie dans le courrier adressé aux représentants des parents d'élèves.
« Rapidement, une concertation sera ouverte avec l'Éducation Nationale, les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves, pour construire ensemble les solutions les plus adaptées »
- Les parents soulignent que la mairie mentionne « *Ce travail se poursuivra tout au long de l'année de l'année 2026-2027* » et font remarquer qu'il serait important que la concertation commence dès maintenant afin de pouvoir se poursuivre en 2026-2027.
- **Les représentants des parents d'élèves et l'équipe pédagogique demandent qu'une date soit d'ores et déjà proposée d'ici la fin de l'année scolaire pour commencer la concertation proposée par Mme La Maire dans un esprit de dialogue, de confiance et de transparence, guidé par une seule priorité : l'intérêt des enfants.**

Clôture de séance à 18h20

La directrice d'école
Mme FAGES



Secrétaire de Séance
Mme ALQUIER-BOUFFARD



API
M. MOREAU

